

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trois cent seizième réunion du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 novembre 2007 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 17 décembre 2007

Procès-verbal de la trois cent seizième réunion du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 19 novembre 2007 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AUBÉ, Marc Chargé de cours – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
BERNIER, Geneviève Étudiante – Baccalauréat en sciences de l'administration	X	
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
BLOUIN MONFILS, Lisette Représentante des diplômés	X	
CHAPUT, Luc Professeur – Département des sciences administratives	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
PELLETIER, Jacques Membre socio-économique	X	
PHILIPPE, Anne Membre socio-économique	X (quitte à 19 h 25)	
SIMARD, Jean-François Professeur – Département de travail social et des sciences sociales	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>INVITÉ :</u>		
BOILEAU, Jean Directeur – Communications et recrutement	X	

PRÉSENT ABSENT

OBSERVATRICES RÉGULIÈRES :

MONDOU, Hélène
Agente de recherche
Décanat des études

X

ROCHEFORT, Odette
Technicienne – École multidisciplinaire de l'image

X

SECRÉTAIRE :

MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

La présidente du conseil d'administration, madame Marlène Thonnard, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 35.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent quinzième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Entérinement des décisions des trois cent troisième et trois cent quatrième réunions du comité exécutif
- 4.- Affaires académiques
 - 4.1 Critères d'embauche des professeurs pour l'année 2008-2009
 - 4.2 Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2008-2009
 - 4.3 Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2008-2009
 - 4.4 Évaluation des professeurs
 - 4.5 Renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski
 - 4.6 Embauche de deux professeurs réguliers au Département de relations industrielles
- 5.- Affaires administratives et financières

Présentation des états financiers par madame Madeleine Lemire de la Firme Lemire + Morin + Tremblay CA S.E.N.C. et monsieur Paul Préseault, directeur du Service des ressources humaines et financières

 - 5.1 Approbation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007
 - 5.2 Approbation du rapport financier annuel de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007
 - 5.3 Renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
 - 5.4 Renouvellement de mandat du doyen de la recherche
 - 5.5 Renouvellement de contrats de cadres et renouvellement de leur affectation
 - 5.6 Radiation du compte à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais pour les travaux liés à l'aménagement de la salle de vidéoconférence au pavillon Alexandre-Taché

- 6.- Nominations
 - 6.1 Nomination d'un professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais
 - 6.2 Nomination à la direction du Module de la psychologie
 - 6.3 Nomination d'un membre au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais
- 7.- Période d'information et questions
 - 7.1 Précision sur une déclaration de la présidente du conseil d'administration
 - 7.2 Grève étudiante des modules de sciences sociales et de travail social
 - 7.3 Congrès des professeurs de sciences
 - 7.4 État de situation – Projet avec l'ACDI
 - 7.5 Inauguration – Ailes B et C
 - 7.6 Entente intervenue entre Les Commissions scolaires francophones de la région de l'Outaouais, l'Université du Québec en Outaouais et le MELS
 - 7.7 Lettre de la ministre Courchesne concernant le projet de terrain de soccer
 - 7.8 Construction des ailes B et C
- 8.- Dépôt de documents
 - 8.1 Construction des agrandissements des ailes B et C – État de situation
 - 8.2 Lettre au président du Syndicat du groupe professionnel de l'UQO
 - 8.3 Entente intervenue entre Les Commissions scolaires francophones de la région de l'Outaouais, l'Université du Québec en Outaouais et le MELS
 - 8.4 Lettre de la ministre Courchesne concernant le projet de terrain de soccer
- 9.- Prochaine assemblée
- 10.- Levée de l'assemblée

2.- **Procès-verbal de la trois cent quinzième réunion**

2.1 **Adoption**

Sur proposition de madame Lisette Blouin Monfils, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent quinzième réunion sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent quinzième réunion, les suites régulières ont été données.

Le recteur informe le conseil que le lancement de l'appel d'offres relatif au campus de Saint-Jérôme est retardé de quelques semaines pour permettre la tenue d'une rencontre avec le sous-ministre en titre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Michel Boivin, afin de discuter des enjeux de financement du projet.

La présidente mentionne que le recteur a répondu à la lettre que lui avait adressée le président du Syndicat du groupe professionnel, monsieur Antoine Shaneen,

concernant une demande visant à créer un poste d'administrateur, au sein du conseil d'administration de l'UQO, à un membre de ce groupe d'employé.

Le recteur informe le conseil qu'il a demandé à intervenir lors des audiences du Conseil canadien de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), lorsque la demande d'obtention d'une licence de diffusion de la radio-étudiante REEL-Radio sera entendue.

3.- Entérinement des décisions des trois cent troisième et trois cent quatrième réunions du comité exécutif

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la trois cent troisième réunion du comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la trois cent quatrième réunion du comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

4.- Affaires académiques

4.1 Critères d'embauche des professeurs pour l'année 2008-2009

Conformément à la clause 9,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2008-2009 des « Critères d'embauche des professeurs » adoptés par le conseil d'administration pour l'année 2007-2008.

Comme suite à cette consultation et à ces discussions, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du conseil d'administration les avis des assemblées départementales, la recommandation de la Commission des études de même qu'un projet de résolution.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4730 concernant les « Critères d'embauche des professeurs pour l'année 2008-2009 », laquelle est jointe en appendice.

4.2 Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2008-2009

Conformément à la clause 14,01 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté, au nom de la Commission des études, les assemblées départementales sur la reconduction en 2007-2008 des « Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée » adoptées par le conseil d'administration pour l'année 2008-2009.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du conseil d'administration les avis des assemblées départementales, la recommandation de la Commission des études ainsi qu'un projet de résolution.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4731 concernant la « Politique et priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2008-2009 », laquelle est jointe en appendice.

4.3 Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2008-2009

Conformément aux clauses 8,01 et 8,02 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a consulté, au nom de la Commission des études, les départements sur la reconduction en 2008-2009 de la « Politique générale de répartition des postes de professeur » adoptée par le conseil d'administration pour l'année 2007-2008.

Comme suite à cette consultation, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente aux membres du conseil d'administration les avis des départements, la recommandation de la Commission des études ainsi qu'un projet de résolution.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4732 concernant la « Politique générale de répartition des postes de professeur pour l'année 2008-2009 », laquelle est jointe en appendice.

4.4 Évaluation des professeurs

Messieurs Jean-François Simard et Michel Blanchette quittent la séance pour le traitement de ce point (17 h 55).

Un membre informe l'assemblée de son intention de la saisir d'une information qu'il considère pertinente et qui est relative à un des professeurs faisant l'objet d'une proposition de renouvellement de contrat et d'octroi de la permanence.

Sur proposition de monsieur Luc Chaput, appuyée par monsieur Jacques Pelletier, il est résolu à l'unanimité de décréter un huis clos.

Sur proposition de monsieur Luc Chaput, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité de lever le huis clos.

En lien avec l'article 11 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant l'évaluation des professeurs et l'article 12 concernant la durée des contrats et la permanence, le conseil d'administration est appelé à statuer sur les recommandations des assemblées départementales relativement à l'évaluation des professeurs.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4733 concernant l'évaluation d'un professeur – **Ahmed Lakhsasi** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4734 concernant l'évaluation d'un professeur – **Larbi Talbi** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4735 concernant l'évaluation d'une professeure – **Hélène Forget** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4736 concernant l'évaluation d'une professeure – **Isabelle Green-Demers** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4737 concernant l'évaluation d'une professeure – **Monique Séguin** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4738 concernant l'évaluation d'un professeur – **Pierre Colletette** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4739 concernant l'évaluation d'un professeur – **André Durivage** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4740 concernant l'évaluation d'un professeur – **Michel Blanchette** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4741 concernant l'évaluation d'un professeur – **Jean-Claude Boyer** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4742 concernant l'évaluation d'une professeure – **Catherine Lanaris** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4743 concernant l'évaluation d'une professeure – **Francine Sinclair** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4744 concernant l'évaluation d'un professeur – **Louis Favreau** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4745 concernant l'évaluation d'une professeure – **Ginette Daigneault** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4746 concernant l'évaluation d'un professeur – **Sylvain Lemay** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4747 concernant l'évaluation d'un professeur – **Michael Korwin-Pawlowski** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4748 concernant l'évaluation d'une professeure – **Claude Normand** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4749 concernant l'évaluation d'une professeure – **Marie Robert** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4750 concernant l'évaluation d'un professeur – **Ali Béjaoui** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4751 concernant l'évaluation d'une professeure – **Romaine Malenfant** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4752 concernant l'évaluation d'un professeur – **Christian Calmès** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4753 concernant l'évaluation d'une professeure – **Ana-Maria Davila-Gomez** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4754 concernant l'évaluation d'un professeur – **Stéphane Gagnon** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4755 concernant l'évaluation d'un professeur – **Hamdjatou Kane** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4756 concernant l'évaluation d'un professeur – **Martin Noël** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4757 concernant l'évaluation d'une professeure – **Larisa Shavinina** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4758 concernant l'évaluation d'un professeur – **Michel Beaudoin** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4759 concernant l'évaluation d'une professeure – **Sylvie Fontaine** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4760 concernant l'évaluation d'une professeure – **Martine Peters** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4761 concernant l'évaluation d'une professeure – **Louise Brunette** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4762 concernant l'évaluation d'une professeure – **Natalia Dankova** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4763 concernant l'évaluation d'un professeur – **Mario Gauthier** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4764 concernant l'évaluation d'un professeur – **Jean-François Simard** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4765 concernant l'évaluation d'un professeur – **Mario Beaulac** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4766 concernant l'évaluation d'un professeur – **Sébastien Larochelle** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4767 concernant l'évaluation d'une professeure – **Mélanie Laroche** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4768 concernant l'évaluation d'une professeure – **Michelle Harbour** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4769 concernant l'évaluation d'une professeure – **Nathalie St-Amour** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4770 concernant l'évaluation d'une professeure – **Nada Guzin Lukic** - Information confidentielle.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente les deux dossiers qui suivent en expliquant la situation qui se présente dans ces cas. Pour ces deux professeurs, une condition d'embauche n'est toujours pas respectée, soit celle d'avoir obtenu leur doctorat avant l'accès à la permanence. Aussi, il recommande, comme cela s'est fait par le passé dans des cas analogues, que les contrats de ces professeurs ne soient pas renouvelés. Toutefois, il insiste pour préciser qu'il cherchera à identifier des solutions qui permettraient à l'UQO de continuer à bénéficier des services de ces deux professeurs pour lesquels l'Université a soutenu le cheminement dans des études doctorales depuis quelques années. Il s'agit donc de dossiers où il anticipe saisir ultérieurement le conseil d'administration d'une nouvelle décision suite à des discussions à venir avec ces personnes sur des modalités qui seraient acceptables pour les professeurs concernés, le Département des sciences infirmières et l'Université.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4771 concernant l'évaluation d'un professeur – **Mario Lepage** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4772 concernant l'évaluation d'une professeure – **Fanny Robichaud** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4773 concernant l'évaluation d'un professeur – **Manfred Bischoff** - Information confidentielle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la

résolution 316-CA-4774 concernant l'évaluation d'un professeur – **Jacques Clément** - Information confidentielle.

Messieurs Jean-François Simard et Michel Blanchette reprennent leur siège (18 h 20).

4.5 Renouveaulement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du conseil d'administration le renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski.

Le protocole d'entente étant arrivé à échéance, il doit être renouvelé pour permettre à l'Université du Québec en Outaouais de continuer d'offrir à ses étudiants le programme de maîtrise en développement régional.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4775 concernant le renouvellement du protocole d'entente régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, laquelle est jointe en appendice.

4.6 Embauche de deux professeurs au Département de relations industrielles

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines, sur avis du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles recommande l'embauche de :

- madame Christiane Labelle, à titre de professeur régulier, pour occuper un demi-poste dans le domaine de la gestion des ressources humaines;
- monsieur Thierry Wils, à titre de professeur régulier, pour occuper un demi-poste dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4776 concernant l'embauche d'un professeur au Département de relations industrielles – **Thierry Wils**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4777 concernant l'embauche d'une professeure au Département de relations industrielles – **Christiane Labelle**, laquelle est jointe en appendice.

5.- Affaires administratives et financières

Madame Madeleine Lemire, de la Firme Lemire + Morin + Tremblay CA - S.E.N.C. se joint à la séance et procède à la présentation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2006-2007, en compagnie du directeur du Service des ressources humaines et financières, monsieur Paul Préseault, et de l'agent de la gestion financière, monsieur Francis Desjardins.

5.1 Approbation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne aux membres que l'Université du Québec en Outaouais doit préparer des états financiers au 31 mai de chacune des années. Ceux-ci doivent être approuvés par le conseil d'administration de l'Université et par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec. Ces états financiers sont consolidés avec ceux de l'Université du Québec. Les états financiers

consolidés de chacune des constituantes du réseau sont, par la suite, transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Habituellement, les états financiers sont approuvés au CA du mois d'août et le rapport financier au CA du mois de septembre. Parce que certaines données ont été confirmées tardivement, les dates d'approbation ont été reportées au 16 novembre 2007 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Le vote est demandé.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jacques Pelletier, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à la majorité (pour : 15 – abstention : 1) d'adopter la résolution 316-CA-4778 concernant l'approbation des états financiers de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Michel Blanchette s'est abstenu de voter, invoquant ne pas être suffisamment informé, conformément au paragraphe b) du deuxième alinéa de l'article 2.11.2 du Règlement de régie interne.

Un membre mentionne qu'il aurait préféré disposer, au préalable, du document relatif aux états financiers de la Fondation de l'UQO.

5.2 Approbation du rapport financier annuel de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne aux membres que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) demande aux universités québécoises de déclarer leurs données financières selon le format du Rapport financier annuel. Ce rapport doit être approuvé par leur conseil d'administration respectif au plus tard le 30 septembre. Toutefois, cette année, à cause du retard dans la confirmation des « Calculs définitifs des subventions de fonctionnement des universités 2006-2007 », le ministère a reporté le dépôt des états financiers, de même que du Rapport financier annuel au 16 novembre 2007. Par contre, les résolutions du conseil d'administration doivent être acheminées au MELS pour le 14 décembre 2007.

Le Rapport financier annuel constitue, pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le document officiel en matière d'informations financières sur les universités québécoises tant sur la partie des états financiers que celle des annexes.

Le Rapport financier annuel incorpore les dernières confirmations de subvention par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le vote est demandé.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à la majorité (pour : 15 – abstention : 1) d'adopter la résolution 316-CA-4779 concernant l'approbation du Rapport financier annuel de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2006-2007, laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Michel Blanchette s'est abstenu de voter, invoquant ne pas être suffisamment informé, conformément au paragraphe b) du deuxième alinéa de l'article 2.11.2 du Règlement de régie interne.

5.3 Renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Denis Dubé, quitte son siège pour le traitement du présent point.

Le recteur informe les membres que le mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche vient à échéance le 31 mai 2008. Monsieur Denis Dubé souhaite voir son mandat renouvelé par le conseil d'administration.

Selon le règlement en vigueur, le secrétaire général a consulté les instances appropriées et a transmis les résultats de la consultation au recteur le 22 octobre 2007.

Le recteur transmet au présent conseil d'administration son avis favorable quant au renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de décréter un huis clos, hors de la présence des observateurs réguliers.

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Claude Chénier, il est résolu à l'unanimité de lever le huis clos.

Le vote secret est demandé.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à la majorité (pour : 12 – contre : 3) d'adopter la résolution 316-CA-4780 concernant le renouvellement de mandat du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (**Denis Dubé**), laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Marc Aubé propose que le secrétaire général procède à la destruction des bulletins de vote.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur Denis Dubé, reprend son siège (19 h 20).

Madame Anne Philippe quitte la séance (19 h 25).

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité de suspendre la séance pour une période de 15 minutes, à compter de 19 h 25.

La séance reprend à 19 h 40.

5.4 Renouvellement de mandat du doyen de la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que le mandat du doyen de la recherche vient à échéance le 31 mai 2008. Le conseil d'administration doit donc se prononcer sur le renouvellement de son contrat et de son affectation.

Selon le règlement en vigueur, le secrétaire général a consulté les instances appropriées et a transmis les résultats de la consultation au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche le 31 octobre 2007. Les résultats de cette consultation sont favorables au renouvellement de mandat de monsieur François Deschênes.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au conseil d'administration de renouveler le mandat du doyen de la recherche.

De plus, en lien avec les discussions entourant son embauche en 2006, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande au conseil d'administration d'octroyer la sécurité d'emploi à monsieur François Deschênes à compter du 1^{er} juin 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4781 concernant le renouvellement de mandat du doyen de la recherche (**François Deschênes**), laquelle est jointe en appendice.

5.5 Renouvellement de contrats de cadres et renouvellement de leur affectation

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que conformément au Règlement général 6 « Ressources humaines » de l'Université du Québec et aux articles 7 et 8 de l'actuel protocole régissant les conditions de travail du personnel cadre, le conseil d'administration doit statuer sur le renouvellement de contrats des cadres suivants pour une autre période de deux ans (art. 7.04) :

- Madame Linda DuPont
- Monsieur Michel Parent

et au renouvellement des affectations des cadres suivants pour une période de cinq ans (art.7.05) :

- Monsieur Daniel Marengère
- Monsieur Paul Préseault

De plus, en vertu du protocole des cadres de l'Université du Québec en Outaouais (art. 7.06 et 8.06), nous devons signifier aux cadres concernés un avis de six mois avant la fin de leur mandat quant à notre intention de renouveler lesdits contrats.

Dans chacun des cas, les procédures d'évaluation ont été suivies et les recommandations des supérieurs hiérarchiques sont favorables. Dans le cas de monsieur Paul Préseault, ce dernier a satisfait aux conditions formulées lors de son embauche pour l'octroi de sa sécurité d'emploi, soit d'obtenir le titre de Comptable en management accrédité (CMA).

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4782 concernant le renouvellement du contrat de cadre de madame **Linda DuPont**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4783 concernant le renouvellement du contrat de cadre de monsieur **Michel Parent**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4784 concernant le renouvellement et l'affectation de cadre de monsieur **Daniel Marengère**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4785 concernant le renouvellement et l'affectation de cadre de monsieur **Paul Préseault**, laquelle est jointe en appendice.

5.6 Radiation du compte à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais pour les travaux reliés à l'aménagement de la salle de vidéoconférence au pavillon Alexandre-Taché

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que le conseil d'administration, lors de sa réunion du 20 mai 1997, a approuvé l'engagement d'une somme de 165 000 \$ afin de permettre la réalisation, dans les délais prévus, soit l'automne 1997, du projet de salle de vidéoconférence, et ceci, sous réserve que le conseil d'administration de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais accepte de rembourser les dépenses reliées audit projet.

La Fondation avait alors reçu une promesse de don de la compagnie Bell Canada couvrant les dépenses reliées à ce projet.

À ce jour, l'Université a reçu de la Fondation la somme de 152 390 \$. La Fondation a effectué, sans succès, les relances appropriées auprès de Bell Canada pour le versement du solde. Un membre exprime l'avis que ce compte devrait être radié par la Fondation et non par l'Université.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à la majorité (pour 9 - contre 6) d'adopter la résolution 316-CA-4786 concernant la radiation du compte à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais pour les travaux reliés à l'aménagement de la salle de vidéoconférence au pavillon Alexandre-Taché, laquelle est jointe en appendice.

6.- Nominations

6.1 Nomination d'un professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

Le secrétaire général informe les membres que l'assemblée professorale, à sa rencontre du 23 octobre 2007, a désigné le professeur Jan Saint-Macary pour siéger à la Commission des études, en remplacement de madame Denyse Côté qui avait perdu qualité.

Le conseil d'administration est donc invité à procéder à cette nomination à la Commission des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Luc Chaput, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4787 concernant la nomination d'un professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (**Jan Saint-Macary**), laquelle est jointe en appendice.

6.2 Nomination à la direction du Module de la psychologie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du conseil d'administration, la nomination de la professeure Guilhème Pérodeau à titre de directrice intérimaire du Module de la psychologie, et ce, du 1^{er} janvier 2008 au 31 mai 2008. Le sabbatique du professeur Patrice Renaud, qui débute le 1^{er} janvier 2008, rend ce dernier non éligible à compléter son mandat à la direction du Module de la psychologie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4788 concernant la nomination de la professeure **Guilhème Pérodeau** à titre de directrice intérimaire du Module de la psychologie, laquelle est jointe en appendice.

6.3 Nomination d'un membre au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais

Le secrétaire général mentionne qu'en vertu de l'article 6 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains, il revient au conseil d'administration de nommer les membres du Comité d'éthique de la recherche (CER). Le CER est composé de neuf (9) membres réguliers et est présidé par un professeur, lequel est nommé par le comité. La personne possédant une expertise juridique, Me Lucie Lalonde, siégeait au comité depuis le 20 septembre 2005. Son mandat s'est terminé le 30 septembre 2007 et aurait dû faire l'objet d'un renouvellement lors du conseil d'administration du 17 septembre dernier. Me Lalonde a manifesté son intérêt pour un renouvellement de son mandat pour une nouvelle période de trois ans, le tout en conformité avec l'article 6 de la politique.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 316-CA-4789 concernant la nomination d'un membre au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais (**M^e Lucie Lalonde**), laquelle est jointe en appendice.

7.- Période d'information et questions

7.1 Précision sur une déclaration de la présidente du conseil d'administration

Un membre s'adresse à la présidente du conseil, madame Marlène Thonnard, pour l'inviter à préciser la portée du passage suivant (5^e alinéa du 4^e paragraphe) de l'article intitulé « Les défis d'un conseil d'administration », paru dans la dernière édition du magazine Savoir Outaouais (Volume 7, numéro 2, automne 2007) et qui se lit comme suit : « Il ne faut absolument pas que le conseil d'administration soit perçu comme un frein à la réalisation des objectifs de la haute direction ».

La présidente explique que le passage en question, qui doit se lire avec l'ensemble du texte qu'elle a produit pour cette édition du magazine, lui a été inspiré à la

suite de la session d'orientation que le conseil d'administration tenait le 27 mai 2007, et des commentaires adressés aux membres par le formateur invité, monsieur Michel Lespérance, qui fut pendant plus de 20 ans, le secrétaire général de l'Université de Montréal.

Elle dit concevoir le rôle du conseil d'administration comme en étant un de surveillance, mais, en même temps, celui d'une instance appelée à collaborer au développement et au rayonnement de l'UQO et à supporter toute la communauté universitaire, dont principalement la direction, dans le respect des compétences de chaque instance ou groupe. Dans ce sens, elle suggère que les membres d'un conseil ne devraient pas s'en tenir strictement au rôle d'administrateur mais qu'ils aient l'occasion de participer, dans ce rôle qui est le leur, à la vie universitaire et, ainsi, contribuer à son enrichissement et à son rayonnement.

7.2 Grève étudiante des modules de sciences sociales et de travail social

Un membre sensibilise le conseil à l'initiative récente du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui a fait parvenir aux étudiants, par courriel, un message expliquant les faits et suggérant une ligne de conduite en cas de grève, et ce, peu avant le déclenchement de la grève étudiante de trois jours qui fut décrétée par les associations modulaires de sciences sociales et de travail social.

Il indique que ce message a été perçu comme une forme de provocation, allant même jusqu'à suggérer, selon lui, que tout débordement dans la conduite des étudiants grévistes entraînerait une intervention policière immédiate. Il mentionne que la situation à l'UQO n'est nullement comparable à celle qui a prévalu à l'UQAM ou au Cégep du Vieux-Montréal et qu'il n'y avait pas lieu de servir un tel avertissement.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche procède à une mise en contexte des événements qui l'ont conduit à émettre ce communiqué à l'intention des étudiants. Il rappelle que contrairement à des expériences de grèves antérieures tenues à l'UQO, celle-ci ne concernait que les associations de deux modules, alors que l'AGE-UQO avait majoritairement rejeté, par un vote de grève pris en assemblée générale en septembre dernier, le recours à une grève générale de tous les étudiants de l'UQO.

Cette situation laissait appréhender une crainte raisonnable à l'effet que des tensions pourraient être vécues entre un faible nombre d'étudiants qui viendraient perturber le fonctionnement normal de l'Université et d'autres étudiants, s'associant à un vote majoritaire de rejet de la grève générale limitée qui avait été décidé en septembre sous l'égide de l'AGE-UQO. Il mentionne en outre que la perturbation des cours dans ces modules aurait pour effet de priver de leur droit à l'enseignement des étudiants qui proviennent d'autres modules et qui sont inscrits à ces mêmes cours, mais qui n'ont jamais été interpellés par un vote de grève.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche relate une rencontre qu'il avait eue à cet effet, à son bureau, avec les leaders étudiants des associations modulaires et de l'AGE-UQO mais pour laquelle, malgré un engagement dans ce sens de la part du président de l'une des associations, il n'y a jamais eu de suite.

Il informe le conseil qu'il va faire suivre une copie du courriel qui est à l'origine de la discussion.

7.3 Congrès des professeurs de sciences

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que le congrès provincial de l'Association des professeurs de sciences et de technologies s'est déroulé récemment à l'UQO, à la grande satisfaction des participants.

7.4 État de situation – Projet avec l'ACDI

Un membre demande à connaître l'état de situation du projet d'intervention en Afrique et réalisé en collaboration avec l'Agence canadienne du développement international (ACDI). Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme que le projet évolue selon l'échéancier établi et que certaines des activités prévues ont déjà débuté.

7.5 Inauguration – Ailes B et C

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe le conseil que l'ouverture officielle des ailes B et C aura lieu le 24 janvier 2008 à 11 h 00, en présence de plusieurs dignitaires, dont la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne. Les membres du conseil d'administration recevront une invitation à cet effet.

7.6 Entente intervenue entre Les Commissions scolaires francophones de la région de l'Outaouais, l'Université du Québec en Outaouais et le MELS

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente cette entente découlant d'une initiative du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'époque, monsieur Jean-Marc Fournier, et intervenue entre les Commissions scolaires de la région de l'Outaouais, le MELS et l'UQO, en vue de favoriser la réalisation d'internats pour des étudiants de 4^e année au baccalauréat en enseignement secondaire (volets mathématiques et français).

7.7 Lettre de la ministre Courchesne concernant le projet de terrain de soccer

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe le conseil de la confirmation, attestée par une lettre de la ministre Courchesne, de l'octroi d'une subvention du MELS de 940 243 \$ pour l'aménagement d'un terrain de soccer avec surface synthétique. Elle espère que le projet, une fois le reste du financement nécessaire à sa réalisation obtenu, pouvoir concrétiser le projet pour l'été 2008 et permettre ainsi aux équipes sportives de l'UQO, mais aussi à la communauté, de pouvoir l'utiliser. Elle envisage de procéder à l'appel d'offres dès février 2008.

Elle annonce qu'à la suite d'un sondage mené auprès des étudiants, le nom des équipes sportives de l'UQO sera désormais « Les Torrents ».

7.8 Construction des ailes B et C

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe le conseil que le budget et l'échéancier relatifs à cette construction sont toujours respectés.

8.- Dépôt de documents

- 8.1 Construction des agrandissements des ailes B et C – État de situation
- 8.2 Lettre au président du Syndicat du groupe professionnel de l'UQO
- 8.3 Entente intervenue entre Les Commissions scolaires francophones de la région de l'Outaouais, l'Université du Québec en Outaouais et le MELS
- 8.4 Lettre de la ministre Courchesne concernant le projet de terrain de soccer

9.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 17 décembre 2007. Le secrétaire général mentionne que les membres du conseil sont invités, après l'assemblée, à se rendre à la cafétéria pour y déguster un repas dans l'ambiance des fêtes de Noël.

10.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claudette Gatien, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 20.

Original signé par :

La présidente, Marlène Thonnard
Le secrétaire, Luc Maurice